
Adresse de la société populaire des Abrets (Isère) qui informe la Convention d'avoir été saisie d'indignation à la nouvelle du complot et l'invite à frapper les traîtres, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire des Abrets (Isère) qui informe la Convention d'avoir été saisie d'indignation à la nouvelle du complot et l'invite à frapper les traîtres, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 277;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28170_t1_0277_0000_12

Fichier pdf généré le 30/03/2022

trames les plus obscures ! Les Sociétés populaires lui en découvrent tous les fils et bientôt la race impie des conjurés de l'intérieur et les hordes étrangères ne feront plus que des monceaux épars de cadavres infects sur toutes les parties du globe.

Montagne vénérée de tous les patriotes reste constamment à ton poste et ne le quitte que lorsque toutes les factions seront éteintes et que tes instructions et nos armées auront porté sur les deux hémisphères l'amour sacré de la liberté. ».

RICHARD (*présid.*), MERLE (*secrét.*),
THIBOUT (*secrét.*).

LXXXV

[*La Sté popul. de St-Sauveur, à la Conv.; 13 germ. II*] (1).

« Citoyens législateurs,

Revenus de la stupeur dans laquelle nous avons été soudainement plongés en considérant la profondeur et l'étendue de l'abîme dans lequel le peuple français a été sur le point d'être enseveli nous élevons la voix dans l'allégresse de notre cœur pour vous féliciter d'avoir découvert et déjoué la monstrueuse conspiration que des scélérats avaient ourdie.

C'est à cette sagacité, il est incontestable, c'est à cette ardente surveillance qui caractérise vos Comités de salut public et de sûreté générale, c'est enfin à cet heureux accord qui préside à l'ensemble de vos opérations respectives qu'est dû de nouveau le salut de la patrie.

Que la vengeance nationale anéantisse promptement ces monstres qui plâtrés de toutes les couleurs du patriotisme complotaient hardiment de porter une main sacrilège sur vous pour ramener le peuple français par un torrent de sang à l'humiliant esclavage dans lequel il a malheureusement croupi pendant des siècles.

Que la fin tragique de cette horde usurpatrice de la confiance publique retentisse dans toute l'Europe, et subitement seront saisis d'effroi les âmes vénales que les principaux infâmes agens des despotes coalisés voudraient encore corrompre pour consommer leur crime.

De quelle trempe que soient ces êtres que l'or corrupteur pourrait séduire, malheur à eux, le génie tutélaire de la France les désignera, et soudain la hache de la loi les atteindra.

Mais pour s'acquitter envers vous, Citoyens législateurs, quel monument de gratitude et de gloire la nation française pourra-t-elle vous élever.

Vous méritez sans doute par la sublime énergie que vous déployez dans cette circonstance de vivre à jamais dans l'histoire. Ah ! devez vous aussi vous attendre que ses fastes vous y immortaliseront puisque déjà vos immenses et pénibles travaux vous préparaient des droits à cette immortalité.

Contentez vous dans ce moment, Pères conscrits, des bénédictions que vous offre un peuple

libre. Elles vous présentent celles que tout le genre humain donnera à votre mémoire.

Dans l'enthousiasme de leur reconnaissance, les français qui vous portent dans leur sein, vous déclarent que vos jours leur sont devenus aussi précieux que l'égalité et la liberté dont vous les faites jouir.

Daigne le Ciel en secondant leurs vœux veiller à votre existence, et la République est affermie pour jamais.

Vive la redoutable Montagne et mort au crapuleux Marais. S. et F. »

LARTIQUE (*présid.*), LAFONT (*secrét.*).

LXXXVI

[*La Sté popul. des Abrets, à la Conv.; s.d.*] (1).

« Représentants,

A la nouvelle du complot horrible dont la patrie, dont vos jours ont été menacés, nous avons été saisis de la plus profonde indignation.

Nous parlons peu mais nous agissons; notre société composée d'anciens et de francs sans-culottes veut la République toute entière et telle que vous nous la promettez.

De nos bras vigoureux qui ouvrent les sillons, nous étoufferons les aristocrates de toutes les sectes et de tous les masques.

Fermes à votre poste, Représentants, la patrie vous l'ordonne : frappez tous les traîtres. Nous vous dresserons des autels à la justice et à la probité.

Gloire vous soit rendue pour vos immortels travaux, bénédictions de tous les sans-culottes aux braves montagnards. »

HOULLIET (*présid.*), GENTIL (*secrét.*),
GUILLIOUX (*secrét.*), DROGUET.

LXXXVII

[*La Sté popul. de Sancergues, à la Conv.; s.d.*] (2).

« Salut et respect, Législateurs,

La nouvelle des attentats médités dans le silence contre la liberté et prêts à dévorer la représentation nationale, en nous pénétrant de la plus vive douleur, nous a appris à connaître les faux amis de la patrie, à nous méfier des intrigants et les reconnaître sous quelque masque qu'ils se cachent.

Le courage et la fermeté que vous avez montrés dans ces circonstances difficiles nous ont convaincus de plus en plus combien vous étiez dignes de la confiance de la République et que vous seuls pouvez la conduire au bonheur.

Est-il encore des scélérats qui cherchent à imiter les traîtres qui nous ont trompés si

(1) C 303, pl. 1101, p. 34. Départ. de H^t-Garonne.

(1) C 303, pl. 1101, p. 35. Départ. de l'Isère.

(2) C 303, pl. 1101, p. 36. Départ. du Cher.